

Suivi des crédits aux entreprises à Saint-Pierre-et-Miquelon au 31 mars 2014

L'encours global de crédits aux entreprises au 31 mars 2014 s'élève à 58,3 millions d'euros, dont 41,9 millions de crédits mobilisés et 16,5 millions de crédits mobilisables. Le volume total de ces financements aux entreprises progresse de 4,1 % par rapport au trimestre précédent. Cette évolution à la hausse se confirme également en glissement annuel, se traduisant par une augmentation de 6,4 % des encours. Contrairement au quatrième trimestre 2013, cette croissance résulte essentiellement du rebond des crédits mobilisés (+5,0 % sur le trimestre), les crédits mobilisables n'enregistrant, quant à eux, qu'une timide hausse (+1,7 % sur le trimestre).

Les secteurs de la construction (25,8 %) et de l'immobilier (23,2 %) restent les deux principaux secteurs avec plus de la moitié du total des encours, suivis par le commerce (18,1 %). Les crédits aux autres secteurs se répartissent entre les transports (9,7 %), les activités des sociétés (10,0 %) et l'industrie (4,9 %).

La progression des crédits aux entreprises en ce début d'année 2014 est principalement soutenue par la hausse significative des encours dans le secteur du commerce (+14,8 %), ce qui se traduit notamment par une augmentation des importations de produits manufacturés et, dans une moindre mesure, par les hausses cumulées des encours dans la construction et l'immobilier (respectivement +3,5 % et +4,2 %). Les secteurs de l'agriculture et de la communication, bien qu'ils restent marginaux en volumes de financements, enregistrent également une progression de leurs encours (respectivement +10,4 % et +24,8 %). Le reste des secteurs, à l'exception de celui des transports qui demeure stable (+0,3 %), s'affichent en retrait.

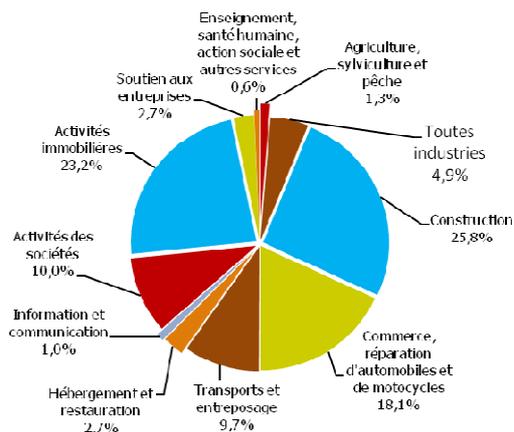
La répartition des crédits mobilisés entre les différentes catégories d'entreprises met en exergue le poids prépondérant des TPE et des PME (63,6 %), le reste des financements s'orientant principalement vers les sociétés d'activités immobilières (36,0 %). Les taux de croissance soutenus relevés depuis plus d'un an au niveau des crédits dans les secteurs de l'immobilier et de la construction permettent également aux sociétés d'activités immobilières, qui captent déjà plus du tiers de ces financements, de continuer à faire progresser leurs encours (+3,6 % sur le trimestre).

Les crédits à court terme s'inscrivent en nette augmentation (+28,1 %), tandis que les crédits à moyen et long terme se stabilisent (-0,2 %). L'hiver plus rigoureux qu'à l'accoutumée, ayant eu pour conséquence le ralentissement de certaines activités telles que le BTP ou le commerce, peut contribuer à expliquer cette évolution.

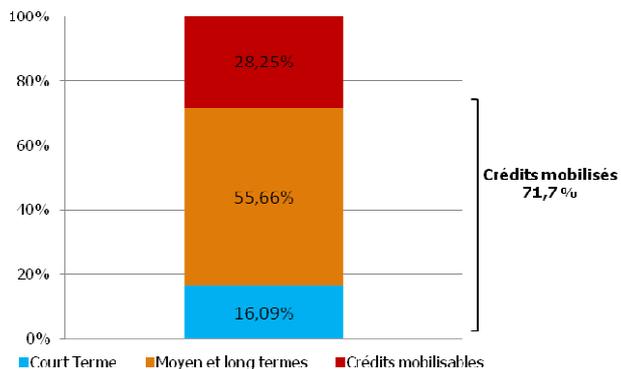
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	Crédits mobilisés			Crédits mobilisables			Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	0,7	6,0%	0,0%	0,1	84,2%	-6,7%	0,7	10,4%	-0,7%
Toutes industries	2,1	3,9%	-0,5%	0,8	-15,1%	74,8%	2,9	-1,9%	12,4%
<i>dont industrie manufacturière</i>	0,8	3,1%	-4,4%	0,2	-14,6%	16,8%	1,1	-1,3%	-0,6%
Construction	6,8	24,8%	45,2%	8,2	-9,4%	-3,0%	15,0	3,5%	14,2%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	5,0	6,4%	-14,7%	5,6	23,6%	-7,2%	10,6	14,8%	-10,9%
Transports et entreposage	5,3	-0,5%	-4,4%	0,4	13,9%	-28,9%	5,7	0,3%	-6,5%
Hébergement et restauration	1,4	-9,6%	-18,5%	0,1	136,1%	182,4%	1,6	-4,3%	-12,9%
Information et communication	0,2	240,0%	28,1%	0,4	-4,8%	97,4%	0,6	24,8%	67,6%
Activités des sociétés	5,7	-1,8%	-7,1%	0,1	44,3%	1342,9%	5,8	-1,3%	-5,6%
Activités immobilières	13,3	4,2%	29,9%	0,3	6,9%	105,6%	13,6	4,2%	31,0%
Soutien aux entreprises	1,2	-9,1%	45,9%	0,4	0,3%	-25,8%	1,6	-7,1%	19,7%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	0,1	-18,6%	-32,0%	0,2	2,7%	-2,1%	0,4	-6,6%	-16,2%
APE non renseigné	0.000	-100,0%	-100,0%	0.000	-100,0%	-100,0%	0.000	-100,0%	-100,0%
Total	41,9	5,0%	9,5%	16,5	1,7%	-0,7%	58,3	4,1%	6,4%

Répartition des crédits par secteur d'activité

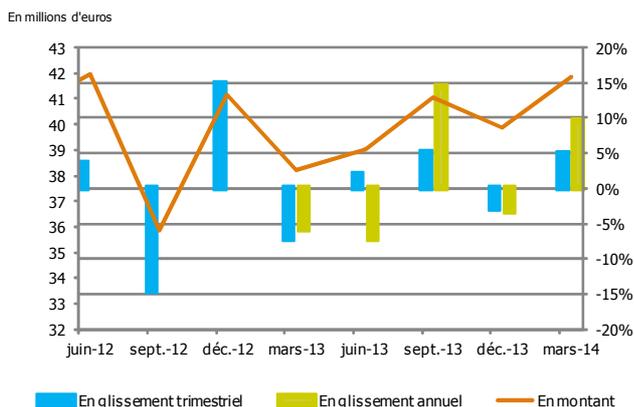


Répartition des crédits par terme

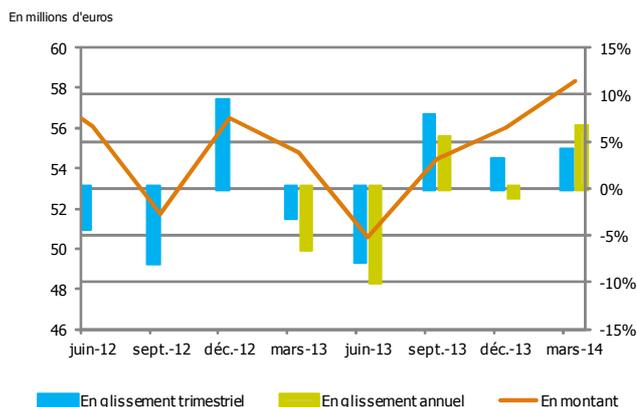


Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux

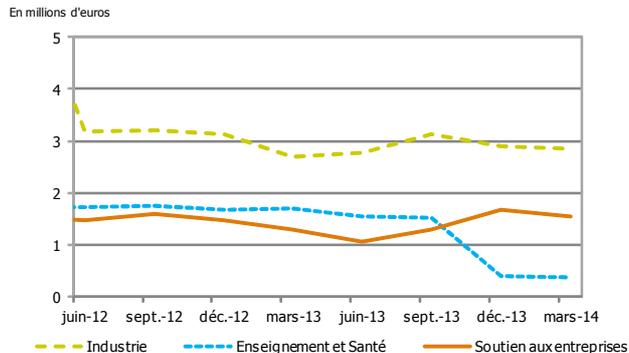
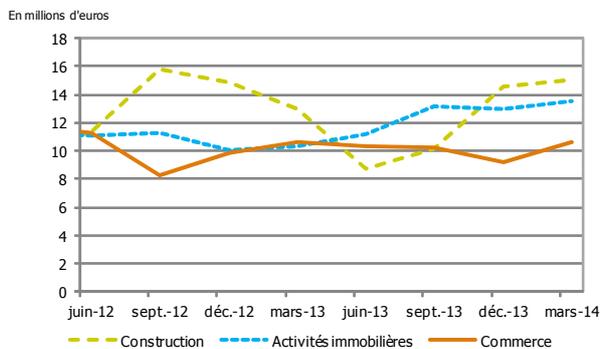
Evolution des crédits mobilisés



Evolution des crédits totaux



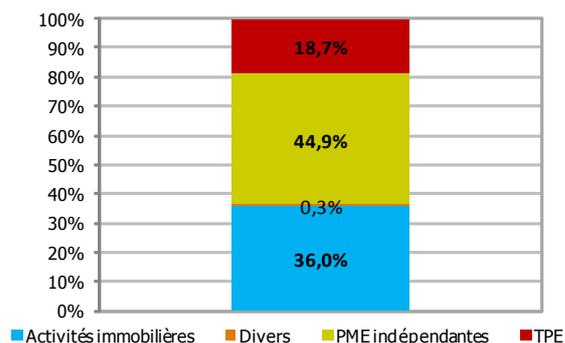
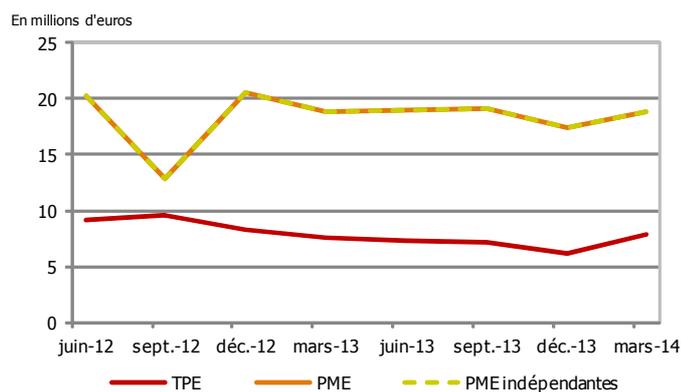
Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité



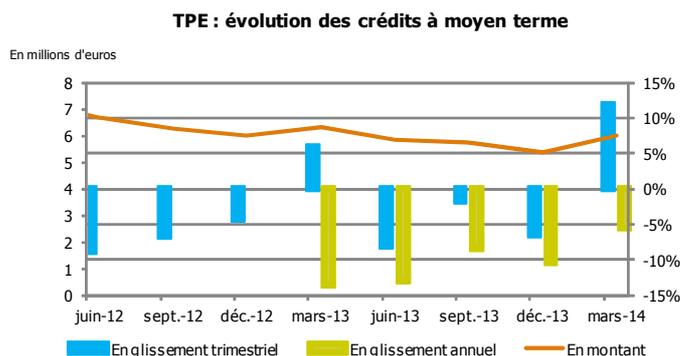
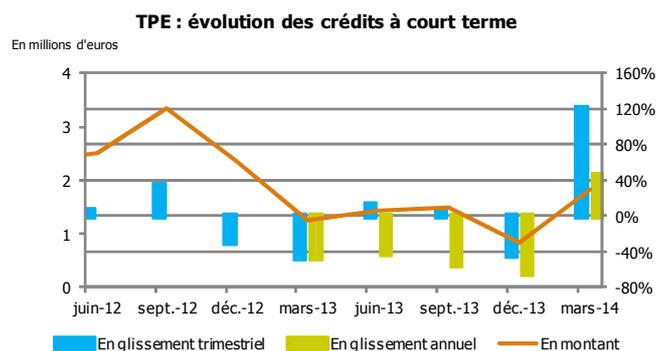
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISES

En millions d'euros	Nombre d'entreprises au 31/03/14	juin-12	sept.-12	déc.-12	mars-13	juin-13	sept.-13	déc.-13	mars-14	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Crédits CT		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédits MLT		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total GE		0,0	0,0%	0,0%							
Crédits CT		7,5	6,1	7,8	6,3	6,7	6,9	5,5	7,3	32,0%	16,1%
<i>dont PME indépendantes</i>		7,5	6,1	7,8	6,3	6,7	6,9	5,5	7,3	32,0%	16,1%
Crédits MLT		12,8	6,7	12,7	12,6	12,3	12,2	11,9	11,5	-3,5%	-8,4%
<i>dont PME indépendantes</i>		12,8	6,7	12,7	12,6	12,3	12,2	11,9	11,5	-3,5%	-8,4%
Crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
<i>dont PME indépendantes</i>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total PME	24	20,3	12,8	20,6	18,8	19,0	19,1	17,5	18,8	7,7%	-0,3%
<i>dont PME indépendantes</i>	24	20,3	12,8	20,6	18,8	19,0	19,1	17,5	18,8	7,7%	-0,3%
Crédits CT		2,5	3,4	2,4	1,3	1,4	1,5	0,8	1,8	120,8%	45,8%
Crédits MLT		6,7	6,3	6,0	6,3	5,8	5,7	5,4	6,0	11,8%	-5,5%
Crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total TPE	100	9,2	9,6	8,3	7,6	7,3	7,2	6,2	7,8	26,5%	3,0%
Activités immobilières	53	11,6	12,3	11,1	11,7	12,7	14,5	14,5	15,1	3,6%	28,4%
Divers	2	0,8	1,1	1,2	0,0	0,1	0,1	1,7	0,1	-91,3%	800,0%
TOTAL crédits mobilisés	179	42,0	35,8	41,2	38,2	39,0	41,0	39,8	41,9	5,0%	9,5%
Total crédits CT		11,5	12,1	12,5	9,8	10,5	9,2	7,3	9,4	28,1%	-4,4%
Total crédits MLT		30,5	23,8	28,7	28,4	28,6	31,9	32,5	32,5	-0,2%	14,4%
Total crédit bail		0,0	0,0%	0,0%							
Total crédits titrisés		0,0	0,0%	0,0%							
TOTAL crédits mobilisables		14,1	15,9	15,4	16,6	11,5	13,4	16,2	16,5	1,7%	-0,7%
TOTAL	179	56,1	51,7	56,5	54,8	50,6	54,4	56,1	58,3	4,1%	6,4%

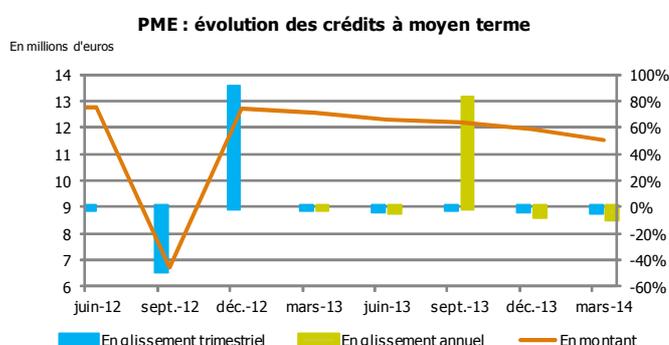
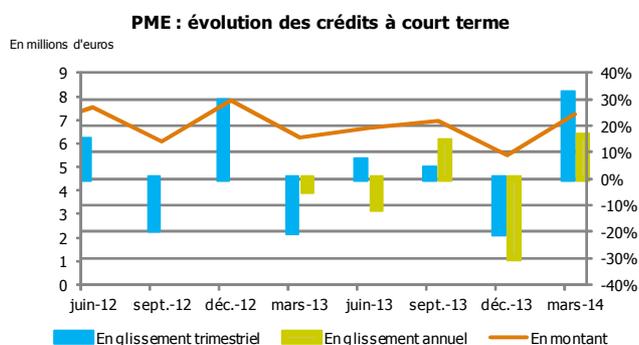
Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprises



Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme



Évolution des crédits mobilisés des PME par terme



MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des Risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long terme, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les **Grandes entreprises** (GE) : sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95^e centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les **Petites et moyennes entreprises** (PME) : sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros ;
- les **Très petites entreprises** (TPE) : sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».